PARTAGE NOIR

BANDE DESSINÉE

OLT

GEORGES COCHON

«LE MOUVEMENT DES LOCATAIRES»

La bande dessinée qui suit ne fait qu'un très rapide survol de ce que fut la vie de Georges Cochon, afin de compléter cet aperçu nous reproduisons ci-dessous une courte biographie extraite du site l'Ephéméride Anarchiste.

A noter que le livre de Patrick Kamoun, *V'là Cochon qui déménage*, mis à jour en 2020, a été gracieusement mis en ligne par l'auteur*.

Le 25 avril 1959, mort de Georges Alexandre Cochon (né le 26 mars 1879 à Chartres).

Militant libertaire et secrétaire de la « Fédération des Locataires ».

Le 15 février 1911, il est nommé à la tête de l'Union syndicale des locataire et part en guerre contre « Monsieur Vautour » (le propriétaire). La principale activité de ce syndicat est d'aider les locataires en difficulté à déménager «à la cloche de bois» (clandestinement), puis à investir des logements inoccupés, en faisant un raffut du tonnerre « le raffut de la Saint Polycarpe » afin d'effrayer les bourgeois. Cochon devient alors très populaire et profite de toutes les occasions pour faire connaître sa lutte en faveur des plus démunis. Des artistes comme Steinlein ou le chansonnier Charles D'Avray lui prêtent leur concours. Le 31 janvier 1912, il est lui-même expulsé de son logement, après l'avoir transformé en « Fort Cochon » ce qui provoquera une bataille rangée avec la police. Le 23 mars 1912, il investit l'Hôtel de ville de Paris, avec plusieurs familles sans-logis. Les actions directes se multiplient ; les 8 et 9 avril, il tente de « réquisitionner » la caserne du Château-d'Eau, à Paris, pour y reloger une cinquantaine de familles. Amendes et peines de prison pleuvent sur la tête de Cochon, mais qu'importe, il ne se laisse pas intimider. A l'occasion des élections municipales de mai 1912, il cède à l'électoralisme, ce qui provoquera son exclusion du syndicat, et le coupera de ses amitiés libertaires. Il ne désarme pas pour autant et crée la « Fédération Nationale et International des Locataires » et poursuit son combat et occupe le ministère de l'Intérieur, l'église de la Madeleine, la bourse, etc.

Le 21 juillet 1913, il prend possession, avec plusieurs familles nombreuses, de l'hôtel particulier loué par le Comte de La Rochefoucauld. Hôtel, dont ils seront finalement expulsés le 28 juillet.

Mobilisé en 1914, il déserte en 1917. Arrêté, il est condamné à 3 ans de travaux publics. Après guerre, il reprendra ses activités militantes, avant de se retirer. Tous les locataires doivent s'unir pour lutter contre les privilèges des propriétaires.

Lire le livre très documenté de Patrick Kamoun : *V'là Cochon qui déménage*.

A noter que Georges Cochon a publié à Paris en 1917 un journal hebdomadaire *Le Raffut* Journal d'action, Organe du syndicat des locataires, publication qu'il reprendra après-guerre entre 1921 et 1922 avec divers sous-titre dont : « Organe de combat et de défense sociale, politique, économique et financière, paraissant le samedi ».

* *V'là Cochon qui déménage* de Patrick Kamoun: www.patrickkamoun.org/georges-cochon

https://www.partage-noir.fr
contact@partage-noir.fr
2020/02-12-2020

CC BY NC SA

GEORGES COCHON

« le mouvement des locataires»

Texte : MLT & Dessins : OLT

Dans les années 1880, pour éviter la saisie des meubles des locataires impécunieux, les anarchistes organisent les déménagements à la cloche de bois « celle qui ne sonne pas».

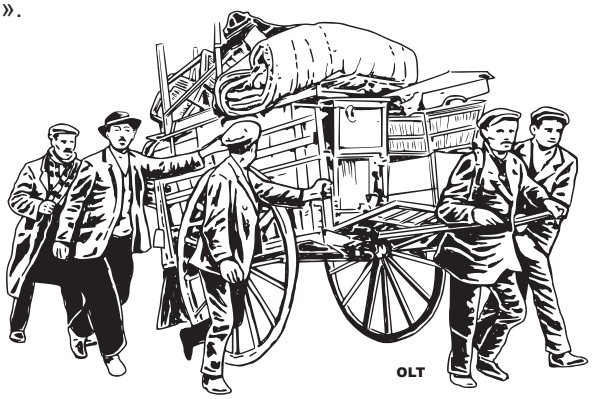

L'anarchiste Pennelier fonde en 1903 le Syndicat des Locataires de la CGT, avec un programme juridique qui reprend les modes d'action de la défunte Ligue des Antiproprios.

L'Union syndicale des Locataires Ouvriers et Employés, l'opposé du syndicat des propriétaires, est créée par l'ancien communard Jean Breton en 1910. La ville de Paris compte 11 sections, la banlieue 9. En juin 1911, 3 500 d'adhérents sont affiliés au syndicat.

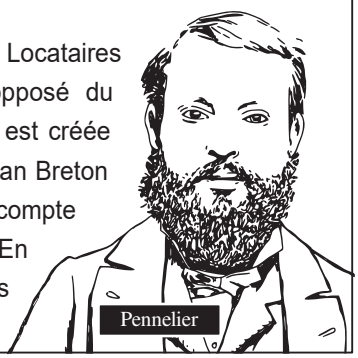

L'ouvrier tapissier anarchiste Georges Cochon, né à Chartes le 26 mai 1879, devient Trésorier de l'Union syndicale des Locataires. Il en sera nommé à la tête le 15 février 1911. Ce syndicat des locataires, dont le programme est aligné sur celui de Pennelier, exige l'assainissement des logements insalubres, l'insaisissabilité du mobilier, le paiement à terme échu, la taxation des loyers et la suppression du « denier à dieu » au concierge. La guerre contre « Monsieur Vautour » le propriétaire est ouverte.

Cochon refusant de payer son terme d'avance, sa propriétaire décide de l'expulser..

Le 31 décembre 1911, il hisse un drapeau rouge et se barricade avec femme et enfants. Ravitaillé par les voisins pendant 5 jours, il obtient la levée du siège policier. Le tribunal le condamne à 1 franc d'amende et lui accorde un délai d'un mois pour évacuer les lieux. Mais Cochon n'est jamais à cours d'idées...

Il organise une fanfare, le « Raffût de Saint-Polycarpe », plus bruyante que musicale qui accompagne le déménagement des meubles des pauvres menacés de saisie.

Georges Cochon mobilise des compagnons du syndicat des charpentiers pour monter rapidement des maisons préfabriquées.

Une famille sera relogée au Jardin des Tuileries dans une baraque de fortune. Cette action motivera le vote par le Conseil municipal de Paris, d'un emprunt de 200 millions pour la construction de logements économiques.

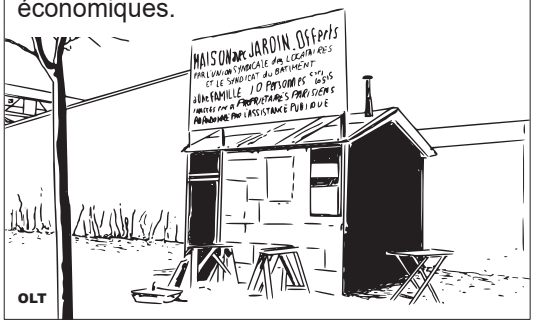

Continuant ses tours, il fait investir les logements vides des bourgeois et des lieux publics : la cour de la Chambre des députés, l'Hôtel-de-Ville, la caserne du Château-d'Eau, la préfecture de police.

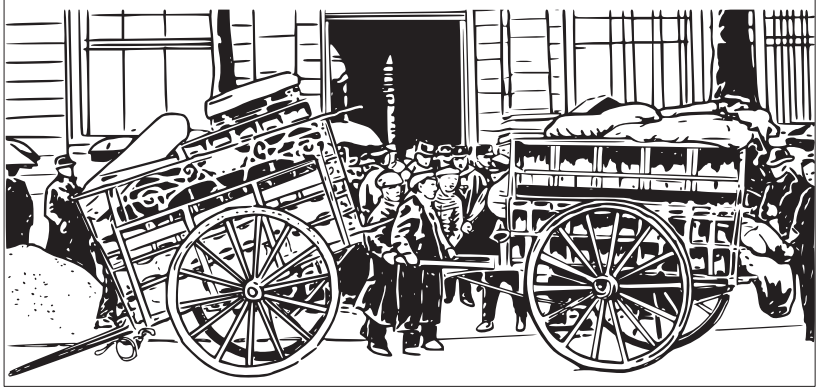

L'église de la Madeleine connaît son premier campement sauvage !

L'action de l'Union des locataires s'étend à Marseille. En avril 1914, les déménagements « à la cloche de bois » sont interdits par le Tribunal de grande Instance de Paris. La Première Guerre mondiale éclate, Cochon est mobilisé en août.

Retiré en Eure-et-Loire, il participera à une émission de radio à Paris en 1957. Autour de lui, Louis Lecoin et May Picqueray réuniront des vieux militants libertaires. Il meurt le 25 avril 1959.

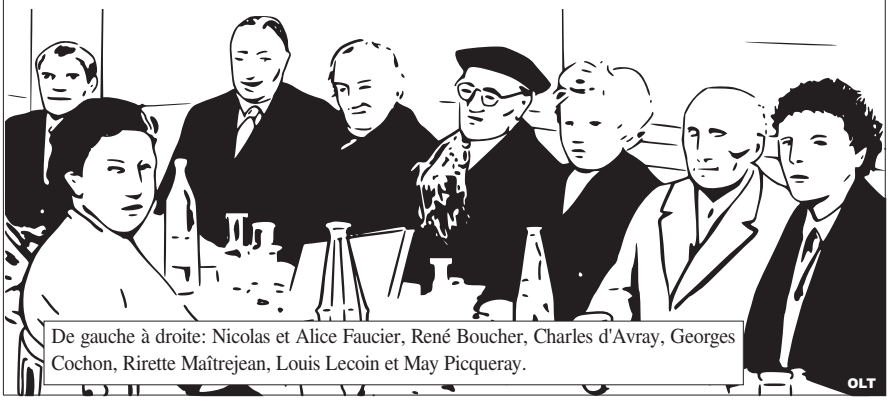

De gauche à droite: Nicolas et Alice Faucier, René Boucher, Charles d'Avray, Georges Cochon, Rirette Maîtrejean, Louis Lecoin et May Picqueray.